



PROGRAMME STRATEGIQUE TRANSVERSAL 2025 – 2030

INTRODUCTION

1. Présentation de la commune

Située entre Mons et Valenciennes, la commune de Hensies se caractérise par son accessibilité, son cadre rural verdoyant et sa multiculturalité.

Hensies fut le siège d'un important charbonnage pendant plusieurs décennies. En 1977, il fut le dernier à fermer ses portes dans la région de Mons-Borinage.

Ce passé minier explique le caractère **multiculturel** de la population. Des travailleurs polonais, italiens, magrébins et turcs, notamment, se sont successivement installés pour fuir la misère de leur pays d'origine. La multiculturalité est particulièrement bien assumée.

La commune encourage la **cohésion sociale** par la culture et les événements festifs qui rythment l'année, en créant des moments de partage et de convivialité. Les différentes communautés vivent en parfaite symbiose depuis de nombreuses années.

Dans ce contexte, les clubs sportifs locaux jouent aussi un rôle rassembleur essentiel. Par exemple, lorsque les jeunes footballeurs portent le maillot du club local, ils sont d'abord hensitois : cette identité transcende toutes les autres. C'est une des raisons pour lesquelles la commune veille à améliorer régulièrement ses infrastructures sportives. Le **sport** est un vecteur de **cohésion et de bien-être**.

L'**enseignement** constitue également une véritable force de la commune. Avec six écoles réparties équitablement dans les 4 villages et deux crèches financées entièrement par l'ONE, la commune offre des infrastructures de qualité.

Hensies bénéficie, enfin, d'une **situation géographique** idéale. Elle se situe à proximité immédiate de deux accès autoroutiers et est desservie par deux gares fréquentées chaque jour par près de 500 navetteurs.

Cette accessibilité, combinée à son caractère rural préservé, en font une commune **attractive** autant pour les habitants que pour les commerces, les entreprises et les visiteurs.

2. Qu'est-ce que le « PST » ?

Le Programme Stratégique Transversal (PST) est un document de planification sur la période de mandature communale **2024-2030**.

Il sert à programmer et évaluer les politiques communales en définissant :

- Une **vision politique** à long terme (objectifs stratégiques : *ce que la commune veut être*).
- Des **objectifs opérationnels** (*ce que la commune veut faire*).
- Des **actions et projets** concrets (*comment les réaliser, avec quels moyens et échéances*).

Le PST traduit en objectifs stratégiques et opérationnels les grandes orientations reprises dans la Déclaration de politique communale 2024-2030 adoptée en janvier dernier.

L'objectif stratégique se définit sur le registre de « l'ETRE » : que voulons-nous être dans six ans ?

C'est un objectif qui se veut à long terme (une mandature) et qui définit la vision des autorités politiques.

L'objectif opérationnel se définit sur le registre du « FAIRE » : que voulons-nous faire ?

Il s'agit donc de définir des projets permettant de contribuer à la réalisation des objectifs stratégiques. Plusieurs objectifs opérationnels peuvent décliner l'objectif stratégique.

Les projets et les actions se situent dans le registre du « COMMENT » : Qu'est-ce qui va être fait ? Qui va faire quoi, quand et avec quels moyens ? Plusieurs actions déclinent un objectif opérationnel.

Le Programme stratégique transversal 2025-2030 de la commune de Hensies se décline de la façon suivante :

- **8 objectifs stratégiques**
- **26 objectifs opérationnels**
- **116 projets/actions**

Le PST repose sur une collaboration entre l'autorité politique et l'administration. Les agents des services communaux ont été invités à participer à l'élaboration de ce document sous la coordination du Directeur général au sein du comité de direction (CODIR).

Pour la présente mandature communale, **8 objectifs stratégiques** sont poursuivis :

- 1. Être une commune attentive au cadre de vie des citoyens ;**
- 2. Être une commune active en matière de résilience climatique et de protection de l'environnement ;**
- 3. Être une commune volontariste en matière d'actions sociales et culturelles ;**
- 4. Être une commune proche de ses citoyens ;**
- 5. Être une commune attentive au bien – être des enfants ;**
- 6. Être une commune favorisant le développement économique ;**
- 7. Être une commune qui encourage la pratique sportive ;**
- 8. Être une administration moderne et efficiente.**

Le PST se veut évolutif et pourra être, le cas échéant, actualisé en cours de législature.

Les actions/projets seront naturellement adaptés, ajustés, complétés, au gré du vécu de terrain, des contraintes administratives, budgétaires ou politiques.

OBJECTIF STRATEGIQUE	OBJECTIF OPERATIONNEL	ACTIONS/PROJETS
1. Être une commune attentive au cadre de vie des citoyens	1.1 Préserver le caractère rural de la commune	1.Redynamiser le parc de Thulin en collaboration avec nos écoles 2.Revaloriser les espaces verts / parcs publics existants
	1.2 Améliorer la sécurité routière et diminuer le sentiment d'insécurité	3.Analyser la possibilité de sécuriser les pistes cyclables reliant les villages de l'entité 4.Analyser rue par rue la possibilité de réaliser les aménagements ralentisseurs de trafic en concertation avec les riverains 5.Rénover la rue des écoles et le parking jouxtant la crèche de Hensies 6.Réaménager l'avenue Prince Charles 7.Etudier la possibilité de placer de nouveaux radars tronçons financés par la Région wallonne.

		8. Relancer la création de comités de quartiers collaborant avec la commune et la police 9. Acheter de nouvelles caméras fixes et mobiles en vue de lutter contre les incivilités 10. Solliciter une multiplication des opérations de contrôle nocturne pour lutter contre les excès de vitesse et le trafic de drogue
	1.3 Renforcer l'entretien et la propreté du domaine public	11. Créer une station d'épuration à Hainin 12. Créer une station d'épuration à Montroeuil-Sur-Haine 13. Analyser les possibilités d'élaborer un Plan local de propreté 14. Améliorer la fréquence d'entretien de nos sentiers 15. Poursuivre l'embellissement de nos cimetières 16. Créer des nouvelles places au cimetière à Thulin 17. Acquérir une hydrocureuse performante pour le nettoyage des avaloirs 18. Mettre à disposition annuellement un conteneur par quartier pour la collecte des encombrants

		19.Fournir gratuitement une poubelle mobile pour la collecte des cartons et papiers 20.Créer des points de collecte de déchets dans chaque village en complément du ramassage en porte à porte
	1.4 Redynamiser les cœurs de village	21.Finaliser le chantier de la nouvelle place communale de Hensies 22.Placer en zone 30 le cœur de village de Thulin 23.Transformer la ruelle des clercs et la transformer en voirie dans le cadre du développement d'un nouveau quartier 24.Aménager et végétaliser la place de Thulin pour la rendre plus conviviale
	1.5 Rendre la commune attractive en matière de logements <i>Cet objectif opérationnel du PST fait office de « Déclaration de politique du logement »</i>	25.Lutter contre les logements inoccupés 26.Veiller à permettre aux jeunes ménages de s'installer à des prix raisonnables 27.Encourager la construction de nouveaux logements pour nos aînés 28.Continuer à peser sur BHP Logement pour imposer des ventes de logements à des locataires qui le souhaitent

	<i>conformément au Code wallon du Logement et de l'Habitat durable</i>	29.Encourager BHP Logement à continuer d'investir pour la rénovation et l'isolation de son parc de logements situés dans notre entité 30.Créer un logement au-dessus de l'annexe de la salle des fêtes de Montroeuil
	1.6 Développer une politique de bien-être animal	31.Organiser des campagnes de sensibilisation dans nos écoles 32.Analyser la possibilité de créer une zone sans laisse (parc canin) 33.Mettre en place une politique douce de gestion des pigeons 34.Assurer la stérilisation des chats errants

2. Être une commune active en matière de résilience climatique et de protection de l'environnement	2.1 Favoriser la Biodiversité	35.Poursuivre et renforcer le projet d'école du dehors à l'école du Petit-Bois 36.Pratiquer la gestion différenciée dans nos cimetières dans le cadre du projet « Cimetières natures » 37.Organiser la journée de l'arbre et du climat 38.Participer à l'opération « Wallonie en fleurs » 39.Gestion et restauration des cours d'eau en partenariat avec le Contrat Rivière Haine 40.Maintenir et restaurer la biodiversité de la commune via différentes actions telles que le sauvetage des batraciens, des hirondelles, ...
--	---	--

	2.2 Promouvoir les modes de transport doux	41. Analyser la faisabilité d'adopter un plan communal de mobilité douce 42. Organiser la semaine de la mobilité 43. Valoriser nos sentiers en vue de créer des circuits de balade 44. Créer un mobipôle à la gare de Thulin avec la création de 2 parkings avec borne de recharge et un parking vélo sécurisé
--	---	--

	2.3 Mettre en oeuvre une politique climatique volontariste	45.Organiser des opérations zéro watts dans les écoles 46.Remplacer l'éclairage public par des lampes LED 47.Analyser la faisabilité de créer une CER (communauté énergie renouvelable) 48.Elaborer une comptabilité et un cadastre énergétique des bâtiments communaux 49.Organiser des actions de sensibilisation de la population en matière d'énergie et de climat 50.Poursuivre les investissements permettant de réduire nos consommations énergétiques dans les infrastructures communales 51.Installer des bornes de recharge électrique dans les 4 villages de l'entité
	2.4 Mener une politique zéro déchets	52.Mener des campagnes de sensibilisation au tri des déchets 53.Mettre en oeuvre le tri des déchets dans les bâtiments communaux

	2.5 Lutter contre le risque d'inondations	54.Installer des bacs de rétention au nouveau centre sportif de plein air 55.Assurer le curage régulier des fossés et des avaloirs
--	---	--

3. Être une commune volontariste en matière d'actions sociales et culturelles	3.1 Renforcer l'accès à un emploi et l'insertion professionnelle	56.Lutter contre le décrochage scolaire ; 57.Organiser des ateliers de recherche d'emploi au sein de notre Espace Public Numérique 58.Organiser des ateliers d'alphabétisation au sein de notre Maison de quartier 59.Proposer des ateliers de formation pour l'octroi du permis de conduire en collaboration avec le CPAS 60.Mettre un maximum de bénéficiaires du CPAS à l'emploi via le système « Article 60 »
	3.2 Renforcer la participation citoyenne et l'accès aux technologies de l'information et de la communication	61.Créer un conseil communal des enfants 62.Créer un conseil consultatif des aînés 63.Comm uniquer sur la possibilité de réaliser un « service citoyen » 64.Développer l'offre d'activités de l'Espace Public Numérique

	3.3 Renforcer l'accès pour tous aux activités d'épanouissement social et culturel	65.Introduire une demande de subside dans le cadre de la nouvelle programmation du Plan de Cohésion Sociale (PCS) en collaboration avec le CPAS 66.Organiser des excursions et/ou journées récréatives pour les jeunes en milieu défavorisé en collaboration avec le CPAS 67.Continuer à mettre en œuvre le projet « Été solidaire » 68.Organiser une journée handisport (inclusion des personnes handicapées) sur le site du Centre sportif de plein air 69.Mettre en œuvre l'accompagnement relatif aux personnes en situation de handicap via l'asbl Handycity
--	---	--

	3.4 Consolider l'organisation d'activités socio-culturelles	70.Restaurer l'ancienne salle Justin Godon en Centre culturel en vue d'y accueillir des activités culturelles et festives 71.Créer une cuisine et de nouveaux sanitaires à la salle des fêtes de Montroeuil 72.Proposer un programme d'activités pour nos aînés (visites de musées, spectacles, activités sportives, ...) 73.Renforcer l'organisation d'activités multiculturelles 74.Créer un lieu de mémoire sur le site de l'ancien charbonnage des sartis
4. Être une commune proche de ses citoyens	4.1 Tendre vers une dématérialisation des procédures (digitalisation)	75.Développer l'E-guichet en proposant de nouvelles fonctionnalités : réservation de salles, occupation de la voie publique, organisation d'événements, candidatures emploi, formulaire carte PMR, ... 76.Développer une application de réservation en ligne pour les activités scolaires et extra-scolaires (repas, stages, ...) 77.Créer un outil de sondage en ligne

	4.2 Améliorer la communication vers le citoyen	78.Développer la communication relative à l'organisation d'événements / activités organisées dans la commune 79.Utiliser l'écran numérique sur la place communale de Hensies afin d'informer les citoyens sur les activités / événements 80.Alimenter régulièrement le nouveau site internet 81.Élaborer un calendrier des événements/festivités annuelles 82.Créer un registre des étoiles (pour les enfants mort-nés)
	4.3 Offrir plus de services de première ligne	83.Développer les services de première ligne au sein de la Maison de quartier

5. Être une commune attentive au bien-être des enfants	5.1 Proposer un accueil et un enseignement de qualité	84.Maintenir et poursuivre la rénovation de toutes les implantations scolaires 85.Aménager / végétaliser les cours d'écoles 86.Sécuriser les abords des infrastructures scolaires et des crèches 87.Encourager le développement de projets pédagogiques innovants tels que celui de l'école du dehors ou du co-enseignement 88.Favoriser l'emploi des langues en organisant des échanges avec une école de la région flamande 89.Mener des campagnes de lutte contre le cyber-harcèlement en collaboration avec notre Espace Public Numérique
--	---	---

	5.2 Favoriser les activités extrascolaires	90. Etudier la pertinence d'installer des nouveaux équipements dans les plaines de jeux et de créer des nouveaux espaces pour les enfants dans les 4 villages de l'entité 91. Créer des activités à destination des jeunes au sein de la Maison de quartier 92. Poursuivre le développement des stages et des centres de vacances
6. Être une commune favorisant le développement économique	6.1 Soutenir les commerçants, les indépendants et les agriculteurs	93. Promouvoir les commerces locaux par des campagnes d'information pour faire mieux connaître les produits et les services qu'ils proposent 94. Organiser un salon commercial afin de mettre en avant les commerces locaux

7. Être une commune qui encourage la pratique sportive	7.1 Développer l'offre d'activités sportives et soutenir les clubs sportifs	95.Consolider le Centre sportif local intégré (CSLI) qui reçoit le soutien de l'ADEPS et de la Fédération Wallonie Bruxelles ; 96.Proposer l'organisation d'initiations à divers sports dans nos deux Centres sportifs (salle omnisport de Thulin et futur centre sportif de plein air de Hensies) 97.Lancer le projet « Je cours pour ma forme » 98.Offrir un programme d'activités sportives adaptées à nos aînés 99.Renforcer l'organisation de stages sportifs pour nos jeunes 100.Organiser un salon des sports et de l'ATL (accueil temps libre) au Centre sportif de Thulin en collaboration avec tous les clubs et associations de l'entité 101.Etudier la possibilité d'organiser une cérémonie des mérites sportifs 102.Tenter d'obtenir une deuxième étoile du label « Commune sportive » de l'ADEPS
	7.2 Investir dans les infrastructures sportives	103.Poursuivre la rénovation des infrastructures sportives 104.Inaugurer le Centre sportif de plein air à la rue de Chièvres 105.Soutenir le développement d'un site dédié aux sports de raquette à Thulin en collaboration avec le club de Tennis

8. Être une administration moderne et efficiente	8.1 Mettre œuvre une politique de bien-être au travail	106.Renforcer le bien-être des collaborateurs via les outils suivants : kit d'accueil des nouvelles recrues, télétravail, octroi de chèques - repas, ... 107.Continuer à soutenir les activités de l'Amicale du personnel

	8.2 Rendre l'administration plus efficiente	108. Mettre à jour le règlement de travail et le statut unique du personnel au regard de la réforme de la fonction publique locale 109. Préparer la fusion entre la Commune et le CPAS 110. Créer une RCA (Régie Communale Autonome) en vue d'exploiter nos infrastructures sportives et culturelles 111. Améliorer la gestion des archives en collaboration avec les Archives de l'Etat
	8.3 Maintenir des finances saines	112. Maintenir le budget en équilibre 113. Maintenir les principaux impôts communaux à un niveau similaire la plupart des communes voisines 114. Continuer à maîtriser nos frais de fonctionnement 115. Poursuivre la gestion active de la charge de la dette communale 116. Relancer nos principaux marchés afin d'obtenir des prix compétitifs